



## **COMITÉ DE DIRECTION DE L'ASSOCIATION DU GYMNASSE DU SOIR**

### **Président**

M. Bernard Voutat, professeur ordinaire, UNIL, délégué de l'Assemblée générale.

### **Membres**

Mme Cora Antonioli, maître d'allemand, Gymnase de la Cité, déléguée de l'USV,

M. Tomas Lopez, responsable de formation, Ville de Lausanne, délégué de la SVMS,

M. Olivier Lévêque, maître d'enseignement et de recherche, EPFL, délégué de l'EPFL,

Mme Karen Malherbe, maître d'allemand, IFFP, CEPV, délégué de l'Assemblée générale,

Mme Estelle Papaux, secrétaire générale (SGEJQ), déléguée de la Ville de Lausanne,

M. Christian Elben, maître d'enseignement et de recherche, UNIL, délégué de L'UNIL,

La liste des représentant-e-s de l'Etat peut être obtenue auprès de la Chancellerie cantonale (1).

### **Membre avec voix consultative**

M. Olivier Maggioni, directeur, Gymnase du Soir, Lausanne

### **Règle de représentation**

Les délégués de l'Etat de Vaud sont désignés par le Conseil d'Etat, les délégués des autres personnes morales et les membres individuels sont élus par l'Assemblée générale.

(1) Art 6. Directive du Conseil d'Etat sur les participations personnelles du 1.1.2007.

La liste des représentants de l'Etat au sein de la haute direction des personnes morales que la Chancellerie tient à jour conformément à l'article 13 LPECPM renferme également les participations personnelles.